

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 septembre 2020

CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL - (N° 3301)

Commission	
Gouvernement	

SOUS-AMENDEMENT

N ° 300

présenté par
M. Serva

à l'amendement n° 77 de Mme Benin

ARTICLE 7

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.